




## Municipalité de Trois-Rives

Aux contribuables de la susdite municipalité

### AVIS PUBLIC

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ** par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, QU' :

En vertu des dispositions de l'article 148 du *Code municipal* le conseil municipal a établi, lors de la séance ordinaire tenue le 4 novembre 2024, le calendrier de ses séances ordinaires pour 2025. Elles se tiendront à la salle municipale située au 258, chemin Saint-Joseph à Trois-Rives et débuteront à 19 h 30, les jours suivants :

	<b>Calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal de la municipalité de Trois-Rives pour l'année 2025</b>					
	Les séances commencent à 19 h 30 et elles se tiennent à la salle municipale située au 258, chemin Saint-Joseph à Trois-Rives					
Lundi 13 janvier 2025	Lundi 3 février 2025	Lundi 3 mars 2025	Lundi 7 avril 2025	Lundi 5 mai 2025	Lundi 2 juin 2025	
Lundi 7 juillet 2025	Lundi 4 août 2025	Lundi 8 septembre 2025	Lundi 6 octobre 2025	Lundi 10 novembre 2025	Lundi 1 <sup>er</sup> décembre 2025	

DONNÉ à Trois-Rives, ce dix-huit novembre, deux mille vingt-quatre.

Catherine Bamber, greffière-trésorière